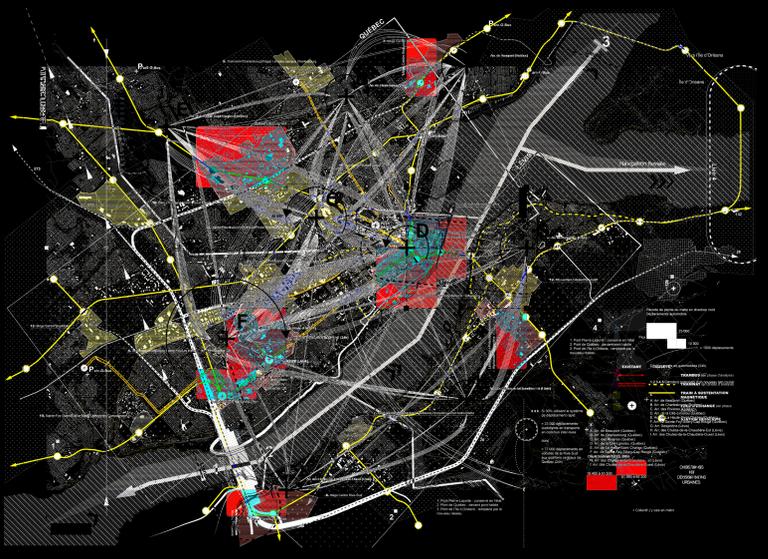
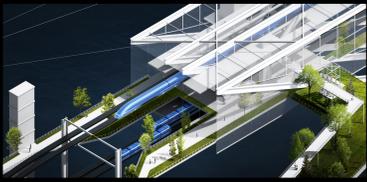


du lien habité

ou l'esquisse d'une oasis de décélération

Thibault Nguyen

E(p) supervisé par Luis Casillas Gamboa



DU PONT HABITÉ QUÉBEC-LÉVIS

Axé sur l'enjeu de mobilité que présente le troisième lien et son processus d'accélération relatif, l'essai (projet) s'intéresse à la transformation des potentiels de vitesse procurés par les différents systèmes de mobilité, les flux, les transits, les circulations et le territoire urbanisé, ces machines géographiques qui jouent un rôle de transformateur de société, afin d'inscrire la ville de demain dans une nouvelle ère de décélération globale. Il cherche ainsi à définir la nécessité paradoxale de vitesse et lenteur, ou comment soutenir une décélération progressive des rythmes de vie et un déclin des mobilités individuelles en prenant appui sur les mobilités collectives, lentes comme rapides.

Ce paradoxe de la lenteur va alors définir une nouvelle dynamique de l'espace urbain. Vitesse et lenteur vont se côtoyer pour bouleverser les vies de la vie quotidienne, accélérer ou ralentir les rythmes urbains, pour petit à petit tourner le dos au paradigme de la fluidité et démocratiser un espace public urbain dominé par la lenteur.

Enfin, en prenant l'actuel débat sur le troisième lien à contre-pied, l'essai (projet) propose un pont habité (fonctions liées à la ville) qui deviendra la clef de voûte d'un nouveau système de déplacements à l'échelle locale et territoriale (train à sustentation magnétique/tramway/piéton-voiture), engageant un processus de transformation de la ville hypermobile vers une oasis de décélération.

L'essai (projet) se focalise ici sur la connexion entre les centres-villes de Québec et Lévis, jugée stratégiquement pertinente. Plusieurs ponts habités peuvent potentiellement s'inscrire sur le système territorial, c'est le cas de l'exemple donné au niveau du Pont de Québec et du Pont Pierre-Laporte.

Ce système de déplacement rapide et le pont associé constitueront la première phase d'un abandon des déplacements motorisés individuels. Il s'agit de permettre à la population québécoise de se confronter à des expériences existentielles et sentimentales à l'échelle du quotidien comme à l'échelle du parcours de vie, et de rendre l'espace public à ses habitants.

